



Garage preter ou sous loué?

Par RémiL, le 06/10/2010 à 18:44

Bonjour,
J'ai prêté mon garage à un ami pendant quelque mois. Je payais la location et en contrepartit il me faisait des cheques de montant exactemet équivalent. Est ce de la sous location illégale?
Merci de vos réponses.
Bien cordialement
Rémi.L

Par mimi493, le 06/10/2010 à 21:11

oui, évidemment